

ACTU' ESSEGES



Dans ce numéro :

Page 2

6 questions à Monsieur le Maire

Page 4

- Missions du C.C.A.S*
- Centre social : appel à bénévoles*

Page 5

Tour d'horizon sur les travaux

Page 6

L'eau, une ressource précieuse

Page 8

- Ecoles - Jeunesse*
- Zoom sur... Germain PIALET*

Page 9

Une association à découvrir : R.C.P.

Page 10

En bref : l'actualité à Bessèges

Page 11

- Vos nouveaux commerces*
- Vie des quartiers*

Page 12

Les manifestations à venir

6 questions à Monsieur le Maire

1 – Monsieur le Maire, pouvez-vous nous éclairer au sujet du mécontentement qui règne actuellement parmi les sapeurs pompiers volontaires, et en particulier au niveau du centre de secours de BESSEGES ?

Bernard Portales :

Le SDIS du Gard a établi un plan de restructuration qui impacte l'ensemble des casernes du département. Les mesures en résultant s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des moyens dans un contexte de contraintes budgétaires.

Ces mesures sont considérées par les sapeurs pompiers volontaires comme contre-productives, entraînant une détérioration du service public en milieu rural et une difficulté grandissante à assumer leurs missions dans les meilleures conditions.

J'ai donc demandé dans un courrier du 1^{er} mars 2017 à Monsieur Alexandre PISSAS, Président du Conseil d'Administration du SDIS, d'accéder aux revendications des volontaires en insistant sur deux éléments essentiels :

- la réintégration de l'astreinte en journée lors d'un premier départ en mission,
- la conservation du stationnaire de nuit en garde lorsque celui-ci est appelé de façon à lui éviter des allers retours entre son domicile et le centre de secours.

Je comprends parfaitement l'argumentaire avancé par le SDIS et basé sur une maîtrise budgétaire qui est indispensable dans cette période où les financements se raréfient. Et je suis conscient des efforts malgré tout consentis et qui vont dans le sens de la valorisation du volontariat. Mais je considère que la priorité demeure la sécurité de la population, surtout dans nos zones rurales, et la sécurité des personnels volontaires.

Par le passé, la commune de BESSEGES a donné un terrain et réalisé des travaux de terrassement importants pour permettre la construction d'une caserne moderne et fonctionnelle, au service des bessègeoises et des bessègeois. Il serait dommage qu'un équipement de cette qualité soit désormais sous-utilisé au seul regard de considérations financières et démographiques.

2 – Envisagez-vous l'armement de la police municipale de Bessèges ?

Bernard Portales :

La question de l'armement de la police municipale de BESSEGES s'est posée dernièrement et ce pour diverses raisons :

- le contexte national actuel lié aux risques d'attentats,
- le fait que les policiers municipaux soient le plus souvent les primo intervenants (avant la gendarmerie) sur des interventions pouvant présenter un caractère dangereux,
- la volonté de collaborer avec la gendarmerie dans le cadre de la convention de coordination, notamment au cours de patrouilles de nuit.

Je suis favorable à l'armement des policiers municipaux de BESSEGES à l'instar de ce qui se fait à MOLIERES SUR CEZE et à SAINT – AMBROIX depuis peu. Il s'agit de renforcer la sécurité des policiers et d'afficher une meilleure visibilité de leur fonction au regard de la population.

Bien entendu, des formations préalables à l'armement sont des étapes obligatoires pour chaque agent auxquelles s'ajoutent deux formations d'entraînement par an.

3 – Le projet principal de la Municipalité pour 2017 consiste dans les travaux de réhabilitation des réseaux eau potable et assainissement sur divers secteurs de la commune. Pour quelles raisons avoir priorisé ces travaux ?

Bernard Portales :

En effet, cette année, j'ai décidé de mobiliser une grande partie de nos capacités financières dans la réhabilitation des réseaux de la rue du Docteur Paul VERMALE, du secteur sous les Costes à REVETY ainsi qu'au quartier du CASTELLAS.

Il faut savoir que, chaque année, la collectivité doit payer des sommes importantes pour réparer des fuites qui surviennent régulièrement sur le territoire communal.

Avec l'appui de notre fermier, la SAUR, et avec l'aide technique de notre bureau d'études, Rhône Cévennes Ingénierie, ont été répertoriés les réseaux dont la remise en état était prioritaire.

Ensuite, d'un point de vue financier, il fallait profiter de l'adoption par le Conseil Départemental d'un pacte territorial sur la base duquel ont été établis des taux de subvention applicables qui étaient intéressants, en particulier dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Ainsi, j'ai pu obtenir des aides substantielles du Département et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Subventions qui, peut-être, n'auraient pas pu être obtenues si nous avions trop tardé.

4 – Pourriez-vous nous donner certaines précisions au sujet du projet de rénovation du centre culturel François MITTERRAND ?

Bernard Portales :

Il s'agit d'une rénovation totale : gros œuvre (démolition, maçonnerie, carrelage), menuiserie, isolation, électricité, plomberie, étanchéité toitures sans oublier l'installation d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Le montant estimatif de 938 000,00€ Hors Taxe témoigne de l'importance des travaux à réaliser.

Au sujet de la programmation, ces travaux débiteront soit fin 2018 soit en 2019. Tout va dépendre du niveau de subventions que la collectivité va obtenir. Etant entendu que des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL), et au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR). Et auprès de la Région Occitanie.

Les travaux se réaliseront en gardant à l'esprit de n'occasionner qu'un minimum de gêne pour les utilisateurs réguliers de cet équipement.

5 - La programmation culturelle pour 2017 sera-t-elle du même niveau que les années précédentes ?

Bernard Portales :

Avec mon adjoint à la culture, Jacques MOLLE, nous tenons à apporter un peu de légèreté et de gaieté aux bessègeoises et aux bessègeois en ces temps politiquement troublés.

Ainsi, nous avons décidé de maintenir un haut niveau de qualité pour 2017 avec comme point d'orgue le festival intergénérationnel dont ce sera la 1^{ère} édition et qui se déroulera sur 3 jours du 20 au 22 juillet inclus.

Nous maintenons nos animations traditionnelles dont le succès n'est plus à démontrer : spectacles d'été (avec des concerts les 4 vendredis du mois d'août), la fête de la châtaigne, la Sainte Barbe et la fête de Noël. Sans oublier le 3^{ème} salon de la chasse et de la pêche le 8 juillet, l'élection de la Reine des Fêtes le 28 juillet et la Fête de BESSEGES le 1^{er} week-end de septembre.

Je me félicite de notre coopération avec le Centre de Développement Culturel la Maison de l'Eau d'ALLEGRE LES FUMADES qui permet à la commune de bénéficier de spectacles de qualité.

Je veux également remercier les organisateurs du festival « Gard à la Bière » qui ont su rendre incontournable cet événement.

Enfin, je voudrais souligner la mutation de la bibliothèque en médiathèque dont la réussite a été possible grâce à la modernisation du service qui s'est traduit notamment par la mise en place d'un programme d'animation destiné à promouvoir la lecture publique. Un projet de portage de livres à domicile est d'ailleurs en cours de finalisation à destination du public ayant des difficultés à se déplacer.

6 – D'une manière plus générale, le désengagement financier de l'Etat qui se constate depuis quelques années déjà n'est-il pas annonciateur de la fin des investissements communaux ?

Bernard Portales :

Le désengagement financier de l'Etat est une réalité avec une baisse régulière et conséquente des dotations pour les collectivités territoriales. BESSEGES est concernée au même titre que les autres communes et ma fierté est de pouvoir mener une politique d'investissement ambitieuse en dépit de ces contraintes.

C'est pour cela, qu'après les travaux de traversée de ville, et la construction de la maison de santé pluri-professionnelle, 2017 sera marqué également par la poursuite des travaux d'investissement, pour preuve les travaux programmés à la classe passerelle.

Nous nous efforçons aussi de poursuivre le désendettement de la commune par une gestion saine qui se traduit par une maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est un challenge quotidien car il ne faut pas perdre de l'esprit qu'en tant qu'ancien bourg centre, BESSEGES supporte seule les charges de centralité qui sont loin d'être anodines !

Centre Communal d'Action Sociale

Un lieu à l'écoute de tous.

L'adjoite Francine Chareyre et la secrétaire administrative Florence Ortega animent une commission composée d'élue(s) et de citoyen(ne)s bességeois(es). Cette commission assure la politique sociale de la municipalité en direction des habitants les plus en difficulté de notre ville.

Ses missions vont bien au-delà de l'aide sociale. Véritable lieu d'écoute, de prévention et d'information ouvert à tous, le CCAS accueille et oriente sur différentes thématiques locales. Il propose une aide à la constitution des dossiers administratifs concernant, entre autres :

- le portage des repas à domicile,
- les téléalarmes pour les personnes seules,
- les ouvertures de compteurs SAUR,
- les pensions de réversion,

- les demandes d'allocations logement,
- les démarches auprès de la CAF, ainsi qu'un soutien pour le signalement des logements indignes, avec le concours de l'Agence Régionale de Santé à Nîmes et de la CAF, pour trouver, le cas échéant, des solutions de relogement pour chacun.

Un autre mission du CCAS consiste à organiser diverses manifestations : la Semaine Bleue, animations dans les maisons de retraite, le Noël des enfants et des aînés.

Autant d'activités qui font du CCAS un lieu de vie fondamental pour Bessèges et ses habitants.

Ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h.

Tél. : 04 66 25 34 80

Courriel : aidesocialebesseges@orange.fr

F. KWACZEWSKI CHAREYRE



Centre social : appel aux bénévoles pour le soutien scolaire

Animé par une nouvelle équipe de professionnels dynamiques et compétents, et grâce à l'aide de nombreux bénévoles motivés, le **Centre Social** installé dans l'Espace Jeanne d'Arc, offre à la population un éventail d'activités multiples et

variées s'adressant aux familles et à un public de tous âges : moments partagés parents-enfants, accompagnement à la scolarité, ateliers de cuisine, couture, tricot, musique, chant choral, peinture, scrapbooking, anglais, balades, séjours de vacances, ...

Les responsables travaillent actuellement à la mise en œuvre de nouveaux projets dans les mois à venir. Ainsi, une réflexion est engagée pour la création d'un "espace jeunes", lieu de rencontre, d'écoute, d'échange et d'information en direction des adolescents.

Autre nouveauté : une action d'aide aux devoirs est prévue pour la prochaine rentrée scolaire. Cette action est destinée à élargir et à compléter l'aide à l'apprentissage de la lecture qui existe déjà pour les

écoliers de CP et de CE et qui est réalisée avec la participation des parents. Pour mettre en place cette nouvelle action de soutien scolaire, nous avons besoin de bénévoles prêts à partager leurs connaissances et à donner un peu de leur temps libre chaque semaine pour aider les enfants qui rencontrent des difficultés. Un appel est donc lancé à toutes les bonnes volontés pour la réalisation de ce projet.

Alors si vous avez envie d'apporter votre aide aux écoliers, n'hésitez pas à prendre contact avec le centre social : accueil le jeudi matin et le vendredi matin de 9h à 12h.
Tél 04 66 83 57 06.

M.-H. MALBOS



Tour d'horizon sur quelques travaux réalisés

Malgré les nombreux actes de vandalisme (toilettes publiques place de la Cèze, mobilier urbain) les incivilités (déjections canines, décharges sauvages, jets de toutes sortes de déchets sur la voie publique) et les accidents de circulation avec délit de fuite (barrières et murets de pierres enfoncés dans le centre ville), la municipalité ne se décourage pas et poursuit sans relâche, avec les moyens dont elle dispose, ses efforts pour que notre ville reste propre dans un environnement agréable avec un service public de qualité.

Cette volonté s'est manifestée par le renouvellement de nombreux matériels vieillissants tels que la balayeuse qui assure la propreté journalière des rues, la nacelle pour garantir l'entretien de l'éclairage public, et qui bénéficie également aux communes environnantes.

En 2016, un tractopelle est venu renforcer les moyens mécaniques dont dispose la commune pour faire face à toutes sortes d'événements dont les inondations et les chutes de neige qu'a connu la commune en 2015 et 2016. Suite aux fortes pluies, des remises en état de caniveaux se sont avérées indispensables pour la sécurité, rue Léon Barry (9.438 €), rue Pasteur (9.438 €), rue Isidore Borne (5.562 €).

La remise en sécurité du pont des Théronds (26.258 €) et de la route des Combes (10.800 €) a été également une conséquence des derniers épisodes cévenols.

Cette année, l'acquisition de deux véhicules utilitaires est prévue pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et le ramassage des encombrants.

Le ramassage des ordures ménagères dont la compétence est désormais du ressort de la communauté de communes, reste

assuré par le personnel communal avec un passage journalier. Cette condition a été particulièrement défendue par notre Maire qui voulait conserver la même qualité de service auprès de la population.

Enfin, l'objectif d'embellissement de la commune s'est poursuivi avec la réfection complète de l'éclairage du pont de la Gare (12.210 €) et la mise en place de jardinières. Cette année, des jardinières viendront également embellir le pont de l'Atelier, et la traversée de ville retrouvera ses suspensions de fleurs.

La liste des réalisations et des travaux effectués depuis 2014 soit par des entreprises locales, soit par

le personnel communal, est encore longue (églises, écoles, plan d'eau du camping, espaces verts, réfection de voiries, éclairage public, aménagements pour personnes à mobilité réduite,...) et il faudrait plusieurs pages pour tous les énumérer au risque de lasser le lecteur...

Toutefois, sachez que malgré un contexte budgétaire très difficile, la municipalité œuvre au quotidien afin de maintenir pour la population une bonne qualité de vie tout en restant à l'écoute de ses préoccupations.

S. GRANGEON



Piste d'accès au réservoir d'eau du Plô



Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite école Hector Malot



Elagage des platanes en bordure du CD 51



Utilisation du tractopelle lors des dernières chutes de neige

L'eau : une ressource précieuse qu'il faut savoir économiser

Sous nos pieds coule l'eau potable que nous buvons tous les jours. Depuis un point de captage dans la Cèze à la station du Plô, elle peut parcourir plusieurs kilomètres avant de couler à notre robinet.

Fournir une eau potable de qualité à la population est une des priorités et des préoccupations majeures de la municipalité.

Depuis trois ans, l'équipe municipale poursuit un programme d'actions afin de renouveler progressivement les 35 kilomètres de canalisations devenues vétustes qui alimentent nos habitations. Chaque année, des travaux sont également effectués sur les différentes installations afin d'améliorer à la fois le rendement et la qualité de l'eau que nous buvons. Tout ceci, dans le respect de l'environnement avec un traitement adapté des eaux usées qui retournent dans l'espace naturel.

Rappel des travaux effectués pour l'approvisionnement en eau de la commune :

2014

Finalisation des travaux des réseaux d'eau et d'assainissement de la traversée de ville.

2015

Station de pompage du Plô : renouvellement des pompes, du ballon anti-bélier, de l'armoire

électrique, des vannes et de la tuyauterie

Réseau AEP: Installation sur les canalisations en divers points du réseau de capteurs de sectorisation afin de mieux détecter les fuites et assurer ainsi un meilleur rendement.

Station d'épuration : Afin de la maintenir en bon état de fonctionnement et de respecter notre environnement, des travaux ont été indispensables tels que le remplacement d'un agitateur de boue qui a nécessité l'intervention d'un scaphandrier.

Renouvellement de matériels divers pour le traitement des boues.

2016

Station de pompage du Plô : Installation d'un analyseur de chlore pour une meilleure qualité de l'eau (5832 €). Mise en place d'un turbidimètre qui permet un arrêt automatique du pompage dans la Cèze en cas de mauvaise qualité de l'eau notamment en période d'orage. (4590,68 €).

Réservoir du Plô : Création d'une piste d'accès pour véhicule afin d'entretenir le site dans de meilleures conditions. (4776 €)

Station d'épuration : Mise en place d'un pluviomètre avec un système d'auto surveillance. Remplacement des pompes à boues. Remplacement d'une turbine

(30.250,80 €). Remise en état du matériel de traitement des graisses (19.270,80 €)

Prévisions 2017 :

Suite à de nombreuses casses de canalisations d'eau qui alimentent les quartiers de Conroc, Revêty, les Costes, Foussignargues et le Castellat, il est prévu le renouvellement des conduites pour un montant de 752.400 €

Par ailleurs, pour la remise en état du réseau d'assainissement du quartier des Costes, il est prévu un budget de 117.780 €.

La station d'épuration ayant quelques décennies, son bon fonctionnement nécessite des travaux réguliers. Les prochains concernent la remise en état du bassin clarificateur (21.463,20 €)

Vous l'aurez compris, l'eau potable et le traitement des eaux usées ont un coût qui pèse lourd sur le budget de la commune. Nous devons économiser cette précieuse ressource et ne pas la gaspiller.

Si nous prenons conscience que l'eau est une denrée rare, il est parfois difficile de se rendre compte du gaspillage dont nous sommes responsables chaque jour. Il faut dire que les occasions de gaspiller l'eau potable sont nombreuses dans la vie quotidienne.

S. GRANGEON

Quelques conseils et astuces pour économiser l'eau potable et réduire sa facture

Réduire sa consommation d'eau à la salle de bain

Ne pas laisser couler l'eau pendant le rasage, le lavage des mains ou des dents. Derrière ce simple geste vous réduirez votre consommation d'eau de quelques précieux litres.

Equiper ses robinets de réducteurs de débit. Ils permettent de réduire la consommation d'eau de 15 litres/minute à 5 litres/minute selon les modèles.

Préférer une douche de 5 minutes à un bain, ce qui utilise en moyenne 130 litres de moins. En fermant l'eau durant le savonnage, on peut économiser 20 litres supplémentaires.

S'équiper de toilettes munies d'une chasse d'eau à double commande permet d'utiliser entre 3 et 8 litres d'eau potable au lieu de 10 à 12 litres habituellement.

Attendre que le lave-linge soit rempli avant de le mettre en route, et si le modèle en est équipé, utiliser la fonction Eco.

Economiser l'eau à la cuisine

Laver les légumes au dessus d'une baignoire afin de réutiliser l'eau pour arroser les plantes ou les fleurs par exemple.

Attendre que le lave-vaisselle soit entièrement rempli avant de le mettre en route. Certains modèles sont équipés d'une touche Eco ou 1/2 charge, qu'il faut penser à utiliser.

Pour la vaisselle à la main, ne pas laisser l'eau couler ! Préférer remplir 2 bacs (1 pour le lavage, l'autre pour le rinçage) afin d'éviter ainsi très simplement de gaspiller l'eau inutilement : en ne fermant pas le robinet, ce sont pas moins de 50 litres d'eau potable qui sont utilisées pour nettoyer la vaisselle contre seulement 15 à 20 litres en remplissant les bacs.

Lorsque l'évier ne comporte qu'un seul bac, l'installation d'un mitigeur avec douchette à gâchette permet de n'utiliser l'eau que lorsque cela est nécessaire.

Réduire sa facture d'eau au jardin

Utiliser un système d'arrosage dit goutte à goutte ou un tuyau poreux permet de réguler la pression et donc la quantité d'eau distribuée en limitant son ruissellement.

Disposer du paillage autour des cultures afin de retenir l'humidité de la rosée et de l'arrosage.

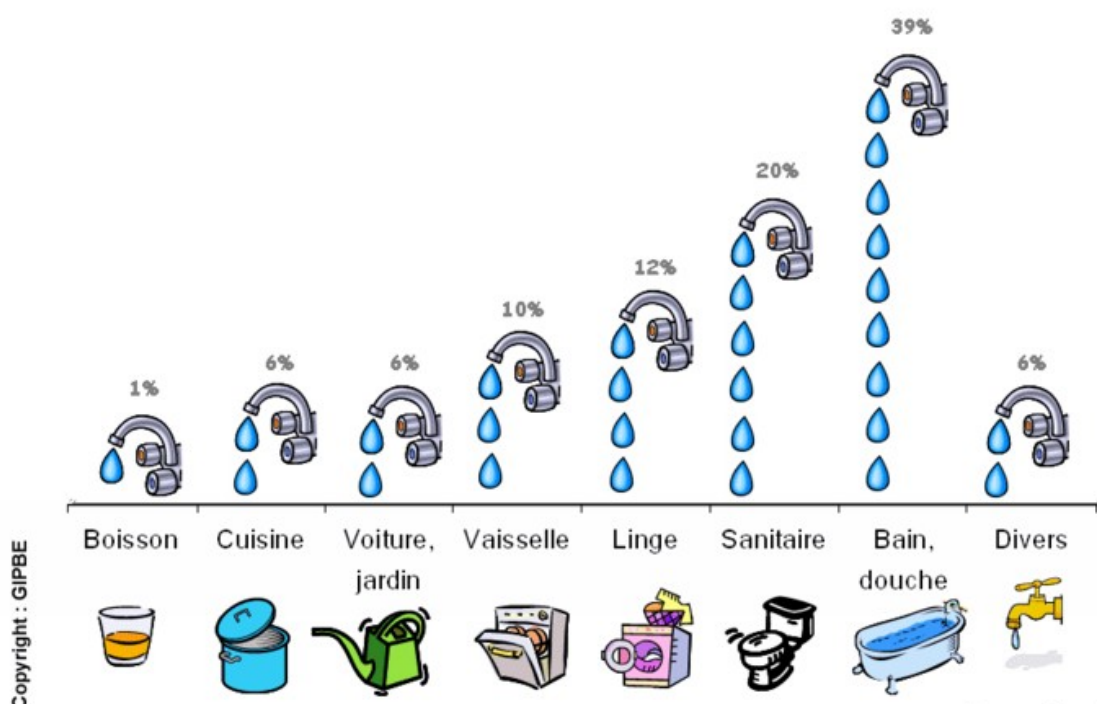
Préférer l'arrosoir au tuyau pour limiter le phénomène de ruissellement et utiliser moins d'eau pour le même résultat. Associée au paillage, cette astuce permet d'économiser de grandes quantités d'eau.

Arroser le soir afin d'éviter l'évaporation trop rapide due au soleil.

Utiliser au maximum les autres ressources d'eau. L'eau du puits peut être captée facilement et permet d'arroser le jardin gratuitement, l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie permet également de bénéficier d'une source d'eau gratuite et renouvelable.

Laver son véhicule en station et non plus dans le jardin ou la rue. En plus d'être souillée par les graisses et hydrocarbures du véhicule, l'eau utilisée au jardin est plus de 3 fois supérieure à celle utilisée dans une station de nettoyage haute pression (60 litres en station contre près de 200 litres pour un nettoyage au tuyau).

Répartition des consommations d'eau à la maison



Source: Cieau 2007

Ecoles - Jeunesse

Classe Passerelle

Comme l'an dernier, les tout-petits nés en 2015 seront accueillis à la Passerelle - Petit Villard, sous l'égide d'une enseignante nommée par l'Education Nationale qui s'ajoute l'éducatrice jeunes enfants (en poste depuis 2004) et à l'agent titulaire du C.A.P. Petite enfance déjà en poste.

D'importants travaux de rénovation sont prévus : murs, peinture, sols, huisseries seront entrepris fin juin pour un accueil optimal à la prochaine rentrée. Les pré-inscriptions se font à l'accueil de la Mairie.

Centre de loisirs

Une antenne d'"Accès pour Tous" fonctionnera à partir des vacances d'été dans les locaux de l'école La Cantonade. Ce centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 11 ans. Renseignements en Mairie.



Partenariat

Un partenariat municipalité / écoles avec la galerie Cèz'Art est en voie de structuration pour permettre le développement culturel et artistique des enfants.

Cantine

La cantine scolaire de Vacancèze apporte de la qualité aux repas grâce à sa fabrication "maison", servie par des agents respectueux des normes HACCP (hygiène et sécurité alimentaire).

G. MARC

Zoom sur... Germain PIALET

Bességeois depuis 56 ans suite à son mariage avec Josiane MONTCOUQUIOL, il est revenu sur les terres de ses ancêtres car son père est né à Bessèges en 1906.

Il passe une partie de sa jeunesse au Maroc, où il est né le 25 mai 1937, et l'autre partie à Saint Brès après le retour de sa famille en 1946. A la fin de ses études secondaires, il rentre dans le monde du travail dans la maçonnerie. Avec son patron il construit une passerelle : ce sera le mot-clé tout au long de sa carrière pour la traversée de divers événements. Peu après, il rentre aux PTT et

effectue des remplacements en tournées (tout le canton de Saint Ambroix), au guichet, au téléphone (pas encore automatique), au départ des courriers, avec le projet d'y faire carrière. Mais à 18 ans, ce projet est stoppé à la suite d'une visite médicale mais il peut rester encore jusqu'à 20 ans.

Enrôlé au service national, après le Conseil de Révision il fait ses classes à Carpiagne. Dirigé ensuite sur la caserne du Muy à Marseille, il pense à une affectation définitive mais en 1958, la guerre d'Algérie accumule les morts et les blessés depuis 4 ans ! Avec le turn-

over, les convalescents ne repartent pas en Afrique du Nord et sont recyclés ou répartis dans divers postes en casernes. La conséquence ne se fait pas attendre et il faut les remplacer.

En février 1958 : stage de préparation à Carpiagne pour un départ certain en Algérie le 24 avril 1958. Il embarque, avec un autre bességeois le même jour, sur le "ville d'Oran", 2 jours de voyage, et quel voyage ! Ils se retrouveront à la FNACA 20 ans plus tard.

La situation en Algérie prend une autre tournure après le 13 mai 1958. Comme quelques autres, il envisage

une situation en Algérie à sa démobilisation, qui ne viendra qu'en novembre 1959. Patience et réflexion : préfecture, gendarmerie, enseignement ou en dernier ressort réengagement ?

Il est finalement admis dans l'Education Nationale, niveau primaire, et se retrouve affecté sur la frontière algéro-marocaine, remplaçant un militaire en Section Administrative Spéciale.

Pendant ces 3 ans, il fait un stage d'Ecole Normale à Tlemcen, sortant 2ème sur 28, et passe le certificat de culture générale et professionnelle (reçu 1er sur 5 à l'épreuve du CAP). Puis les événements se dramatisent : enlèvement ou assassinat d'instituteurs ou autres, dont l'enlèvement d'un instituteur le 30 avril 1962. Ses collègues et lui-même vont être évacués sur Nemours, mais ils continueront d'assurer les cours jusqu'au 15 juin, date avancée des grandes vacances et début de l'exode.

Rapatrié d'Algérie, il se retrouve nommé en novembre 1962 à Latilly, près de Châteauneuf-Thierry pour un mois et demi.

A la rentrée de janvier 1963, il rejoint le collège de Charly-sur-Marne en tant que surveillant général, accompagné de son épouse et de sa fille née en mai

1962. Enfin en septembre 1963, il obtient sa mutation à Bessèges. La famille s'installe alors dans la maison familiale. Il entame une autre carrière avec Mme GARNIER et M. PLANCHE, puis M. CELLIER et M. DUMAS comme directeurs. Il travaille ensuite aux côtés de M. PIT, nommé au poste de Principal suite à la Réforme de l'Education Nationale. Enfin, l'entrée dans l'ère de l'informatique va révolutionner l'enseignement et le travail administratif, permettant à Germain PIALET de s'investir dans la vie associative.

Réalisations au collège :

- 1988 Cinquantenaire de Castellas
- 1992 Jeux Olympiques d'hiver : défilé des élèves dans la ville
- 1998 Coupe du Monde : spectacle au CCL avec les collégiens
- 2013 Jubilé organisé avec le Principal M. WARNIER, en présence des représentants de la Légion d'Honneur



Germain PIALET
avec le Général Hervé GOBILLARD

Les décorations et honneurs :

- Officier de la Légion d'honneur
- Commandeur de l'Ordre National du Mérite
- Combattant Volontaire d'Algérie
- Officier des Palmes académiques
- Titre de reconnaissance de la nation

Activités actuelles :

- Président des Anciens Combattants de Bessèges : organisation des cérémonies et soutien aux adhérents
- Président du Comité d'Alès de la Légion d'Honneur
- Vice-président du Comité de Coordination
- Président de la FNACA
- Président de la Fraternelle

Une association : Rencontres Cévenoles de la Photo

Jacques MOLLE : *Je reçois Claude ROUX afin de nous parler de son Association qui fête cette année ses trente ans. Mais pourquoi en es-tu venu à la photo et comment tout cela a commencé ?*

Claude ROUX : Il y a un peu plus de quarante ans que je pratique la photographie avec passion, que je m'intéresse à son histoire et à ceux qui la font. Ma première étape associative a été de créer le « Club Photo Bessègeois » car la ville projetait de réactiver le club (activité du C.C.L.) qui ne fonctionnait plus depuis pas mal de temps.

Un budget fut octroyé, l'association créée, depuis le club est toujours en activité et je salue sa constante dynamique.

J.M. *Tu reçois le haut niveau en*

matière de photo mais qui a créé les Rencontres Cévenoles de la Photo ?

C.R. Lucien CLERGUE est venu en 1987 à Bessèges pour une expo et il est tombé amoureux de notre contrée.

Mon père, René ROUX qui était alors adjoint à la culture et aux festivités s'est lié d'amitié avec lui.

Clergue a remis ça en 1988, avec un premier stage photo et une soirée avec Manitas de Plata au Centre Culturel. Le succès fut considérable. C'est donc le vendredi 4 septembre 1987 que l'aventure débutait et depuis 1989, elle fonctionne sous sa forme associative actuelle. René ROUX fut le Président fondateur et Lucien CLERGUE le premier Président d'Honneur.

J.M. *Désormais la ville de Bessèges*

est associée à la photo, les plus grands périodiques spécialisés s'en font l'écho.

C.R. Nous sommes diffusés dans toute l'Europe francophone par les magazines majeurs dans ce domaine et notre impact sur la profession est bien réel.

Un exemple ; lorsque le photographe parisien Jean-François BAURET disait dans les milieux autorisés « cette année je fais Arles, Bessèges, Bièvres et Perpignan » il n'avait pas besoin de préciser quoi que ce soit.

Bessèges et nos actions sont connues aussi pour cette particularité.

J.M. *Vous êtes la première manifestation photo d'importance dans le Département du Gard.*

C.R. Ce sont les services culturels du Département qui nous l'ont communiqué, lors d'une visite à la Galerie Cèz'art où nous exposons le photographe Marseillais Serge ASSIER.

J.M. *Peux-tu préciser tes activités ?*

C.R. Nous organisons des stages avec des photographes de renom, et durant 3 ou 4 jours nous partageons ses connaissances techniques et artistiques.

Les conférences, projections en soirées sont ouvertes au public gratuitement, ainsi que les expositions et les débats.

Dans le cadre de « Fragments Intimes » nous travaillons quelquefois avec le collège de Bessèges, à la rencontre d'un

artiste, son œuvre et l'étude de son parcours. Les plus grands noms sont venus et viennent à Bessèges, c'est ce qui fait notre réputation et qui étonne certains. « Mais comment faites-vous ? » nous dit-on régulièrement.

J.M. *Vous exposez à Arles en juillet, et au mois de septembre vous commémorez vos trente ans à Bessèges.*

C.R. Nous exposons pour la seconde fois dans le cadre des « Voix Off » aux Rencontres Internationales d'Arles du 10 au 16 juillet. Nos « Fragments Intimes » sont consacrés cette année à notre nouveau Président d'Honneur, Le photographe des studios « Harcourt »

Pierre Anthony ALLARD qui sera exposé à la galerie Cèz'art tout le mois de septembre avec notre collectif.

Le point fort étant du 14 au 17 septembre avec de très grands noms pour fêter dignement cet anniversaire,

mais également quelques belles surprises. Bernard PORTALES, notre Maire, est le parrain de ces exceptionnelles manifestations 2017.

J.M. *Je suppose que durer nécessite une équipe soudée et fortement impliquée.*

C.R. Oui et chacun s'acquitte des tâches bien précises qui lui sont confiées, nous avons acquis une solide expérience au fil des ans. Ce savoir-faire contribue à notre légendaire réputation.

J.M. *La passion est toujours là !*

C. R. La passion est primordiale car il faut prendre plaisir à ce que l'on fait, mais le travail et la rigueur sont indispensables à la longévité. Il faut aussi savoir favoriser l'émergence de nouveaux concepts.

Si Clergue n'était pas venu à notre rencontre, nous n'aurions jamais eu les Rencontres Cévenoles de la Photo.

J.M. *L'aventure continue donc, Claude Roux, merci, et que 2017 connaisse un grand succès, longue vie à ta magnifique association qui fait parler de notre ville. Vive la Culture et vive la Photographie.*

Propos recueillis par Jacques MOLLE Adjoint au Maire - délégué à la Culture et aux Festivités



L'équipe : Claude Roux, Chantal Alarcon, David Avila, Angela Roux, Pierre-Anthony Allard et Guy Alarcon

En bref



Un nouvel espace pour la création artistique a ouvert ses portes cette année : la galerie "Les Arts Sonnés" d'Alain POGGI.



Madame Elisabeth KOWALSKI, 102 ans, une de nos doyennes, au bureau de vote pour les présidentielles.

Vos nouveaux commerces



Marc Kotlowski, boucher charcutier volailler, natif de Bessèges, s'est installé dans les locaux entièrement rénovés du 17 rue Gambetta, où il propose des viandes provenant d'animaux élevés dans la région, en Ardèche, en Lozère, dans l'Aveyron, en Isère ou en Haute-Loire ainsi que des volailles de Saint-Victor-de-Malcap.

On peut également y trouver des produits espagnols mais aussi des spécialités asiatiques préparées par son épouse **Dory**, originaire du Cambodge.

Alexandre TRUPIA et sa compagne **Aurélie THOMAS** ont ouvert, au 18 rue Gambetta, "**Le Mille Pâtes**" où ils proposent de nombreux produits alimentaires, fruits et légumes, fromages régionaux, épicerie fine, et surtout un assortiment incroyable de pâtes fraîche artisanales.



"**Le Bon Lila**" succède au Restaurant du Midi.

Le chef **Loïc LAFFOND**, enfant de Bessèges, qui a exercé auprès des plus grands chefs étoilés de notre pays, a ouvert le restaurant avec deux associés, depuis le mois de mai.

Une table à découvrir dans un environnement agréable, dans une ambiance végétale avec piscine.

Vie des quartiers



Le Mas Soulier : le terrain de boules

Lieu agréable, très apprécié des habitants du quartier et d'ailleurs, où se déroulent quotidiennement de belles parties de boules à l'ombre des acacias.

"Tu pointes ! Tu tires !"

Bonne ambiance et bonne humeur sont au rendez-vous.

Programmation Culture et Fêtes

Juin

- **Mercredi 21 : FÊTE DE LA MUSIQUE**
18h30 / Eglise : Chorale **Moi je veux chanter** - 19h30 / centre ville : Batucada **Batatrak** - 20h30 / Eglise : **FESTIVAL GUITARE EN CÉVENNES**, concert des guitaristes Rodolfo Moises, Daniel Wolff, Nahuel Romani, Paulo Carri. En 1ère partie, les élèves guitaristes de l'école de musique Sol en Cèze.

Juillet

- **Samedi 8** - Toute la journée, espace Jacques Frizon : **3ème SALON CHASSE ET PÊCHE** - Stands, démonstrations, animations, repas traditionnel le midi sur inscription.
- **Vendredi 14 : FÊTE NATIONALE** - Bal avec l'orchestre Alain Mayo, feu d'artifice tiré des berges de la Cèze.
- **Mardi 18 à 18h30** - Eglise : **CONCERT D'ORGUES** avec Roger Goodwyn.
- **Du 20 au 22 : Festival intergénérationnel "LA RUE FAIT DU BRUIT"**
spectacles et concerts gratuits à partir de 18h :
 - **Jeudi 20** rue de la République (niveau Café de France) : le **MAB** (Mi-Acoustik-Band) / **Picon mon amour** / **Baloni sound system**
 - **Vendredi 21** rue de la République (niveau PMU) : **Les Têtes de vainqueurs** / **Zangao** / **Jukebal** / **La chose**
 - **Samedi 22** place de la Révolution : **Zangao** / **Cash misère** / **Les Dézingués du comptoir**
- **Mercredi 26 à 21h30** - parking de la Cèze : **CINÉMA EN PLEIN AIR** : film documentaire "Nouveau monde", en présence du réalisateur Yann RICHET.
- **Vendredi 28 à 21h** - place de la Mairie : **ELECTION DE LA REINE DES FÊTES** et de ses dauphines et spectacle musical "Souvenirs souvenirs"

Août

- **Vendredi 4 à 19h** - rue de la République (niveau Café de France) : **2 CONCERTS** : **Juan Manchot** / **Namaz Pamous**
- **Vendredi 11 à 19h** - place de la Révolution : **2 CONCERTS** : **N'Joy** / **Facebox**
- **Vendredi 18 à 19h** - rue de la République (niveau PMU) : **2 CONCERTS** : **Le P'tit comptoir** / **Manyfeste**
- **Vendredi 25 à 21h** - place de la Mairie : **CONCERT** : **Polisson'g** : une soirée chez Ferrat

Septembre

- **Du 1er au 4 : FÊTE DE BESSÈGES** - Corso fleuri, fanfares, bal, feu d'artifice, fête foraine.
- **Du 1er au 30** - Espace Cez'Art : **R.C.P. fête ses 30 ans** - exposition de Pierre-Anthony ALLARD et week-end de folie du 14 au 17 septembre.
- **Samedi 16 de 13h à 18h** - Espace Jacques Frizon : **FORUM DES ASSOCIATIONS** - animations, démonstrations.

Octobre

- **Dimanche 8 de 9h à 19h** - centre ville : **FÊTE DE LA CHÂTAIGNE** - Marché artisanal, repas cévenol, animation musicale, distribution de châtaignes grillées.
- **Vendredi 27** au Centre culture et loisirs : **SPECTACLE de la Cie Dare d'Art** - partenariat CDC Maison de l'eau.

Décembre

- **Dimanche 4 : FÊTE DE LA SAINTE BARBE** - Concert à l'Eglise "Halta Pressione"
- **Dimanche 18 : BESSÈGES FÊTE NOËL** - Crèche vivante, Marché de Noël, concert : "Seltic Family"

A noter : Nous n'avons pas inclus la programmation de l'Amicale du Commerce Bességeois, ni celle du CCAS EDF à Vacancèze car non connues au moment où nous imprimons.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE BESSÈGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE : www.besseges.fr
ET SUR LA PAGE FACEBOOK : "Commission culture et festivités de Bessèges"

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL

ISSN 1635-236X

Directeur de la publication :

Jacques MOLLE

Rédacteur en chef :

Christine ROUX

Réalisation et impression :

Mairie de Bessèges

Mairie de Bessèges

Place du Général de Gaulle

30160 BESSEGES

Téléphone : 04 66 25 00 01

Télécopie : 04 66 25 34 85

Messagerie : mairie-de-besseges@wanadoo.fr